

(RE)VENIR EN FORMATION EN TOUTE SEREINITE

Le présent document précise les modalités pratiques de (ré)ouverture et de fonctionnement de votre centre de formation de l'Ufcv à Cherbourg après la période de confinement, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires et des institutions représentatives du personnel de l'Ufcv.

Ce plan repose sur cinq fondamentaux :

1. le maintien de la distanciation physique ;
2. l'application des gestes barrière ;
3. la limitation des flux des personnes présentes dans les locaux ;
4. le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
5. la formation, l'information et la communication.



➔ MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans le centre de formation doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords du centre, pause, couloirs, sanitaires, etc.).

➔ LES GESTES BARRIÈRES

Les gestes barrière rappelés ici, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



La règle générale est que si les mesures barrières et organisationnelles sont possibles et respectées alors le port du masque n'est pas obligatoire dans les locaux de l'Ufcv.

- Organisation de la reprise

La progressivité de la reprise des groupes a été décidée en fonction de vos réponses au questionnaire envoyé par mél, mais aussi des possibilités offertes par les certificateurs et prescripteurs (Région, Pôle emploi, etc.) voire les milieux professionnels.

- Préparation du centre de formation



- ✓ Nettoyage des locaux et désinfection des points de contact selon le protocole sanitaire du Ministère du travail.
- ✓ Nomination d'un Référent Ufcv Covid.
- ✓ Sensibilisation aux gestes barrières de tous les personnels et des partenaires extérieurs aux règles de distanciation physique et au port du masque (le poser, le porter et le retirer).
- ✓ Les salles ont été organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables, et entre les tables et le bureau du formateur (soit au minimum 4m² par stagiaire, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.).
- ✓ Affichage des gestes barrières par explications imagées et informations sur l'ensemble de l'établissement.
- ✓ Affichage d'un plan de circulation et mise en place d'une signalétique au sol.
- ✓ Limitation du nombre de places au parking.

- Information des stagiaires

Chacun joue un rôle essentiel dans un retour à la normale et plus libre. Chacune s'engage, notamment, à ne pas venir au centre de formation en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 pour lui-même ou dans son entourage de proximité. Nous vous conseillons de prendre votre température avant de partir en formation. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), le stagiaire ne doit pas se rendre au centre de formation.

Les personnels de l'Ufcv procèdent de la même manière.

Le jour de la rentrée, les stagiaires bénéficieront d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains**. Cette sensibilisation sera répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

De plus la première demi-journée sera réservée à l'écoute des stagiaires.

Enfin sachez que ce protocole a été discuté avec les représentants des stagiaires de chaque promotion.

- Modification du règlement intérieur

La pandémie étant un élément qui affecte gravement la sécurité des salariés et stagiaires de la formation professionnelle accueillis par l'Ufcv cette dernière a ainsi édité un avenant à son Règlement Intérieur de la formation professionnelle. Il appartiendra à chaque stagiaire, **avant son retour en centre de formation** :

- d'en prendre connaissance,
- de signer le document,
- de retourner par mél le document signé à votre formateur référent.

➔ AU QUOTIDIEN DANS LE CENTRE DE FORMATION

- Les horaires

Afin de limiter les croisements entre stagiaires et groupes, nous avons décidé de l'organisation suivante :

	Début	Pause	Pause méridienne	Reprise	Pause	Départ
G1 :	9h00	10h00	11h30	12h45	13h45	15h00
G2 :	9h15	10h15	11h45	13h00	14h00	15h15
G3 :	9h30	10h30	12h00	13h15	14h15	15h30

- L'équipement personnel des stagiaires

- Bouteille d'eau
- "Thermos" de café/thé
- Cahier et crayons pour la prise de notes
- Ordinateur portable
- Equipements pour déjeuner et couverts
- Nécessaire de santé (masque et flacon de gel hydro alcoolique).



Néanmoins, l'Ufcv devrait pouvoir donner, de façon exceptionnelle, un masque aux stagiaires qui n'en auraient pas.

- Les salles de formation

Chaque stagiaire se verra attribuer une table. Chacun sera chargé de nettoyer quotidiennement son espace au démarrage et à la fin de la journée.

Les stagiaires doivent porter une tenue adaptée à la pratique sportive si nécessaire.

- L'organisation des pauses

Pauses échelonnées par groupes. Il ne pourra pas y avoir, simultanément, plus de 20 stagiaires dans les zones extérieures.

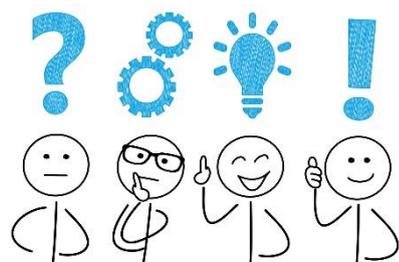
Les stagiaires et les personnels devront se laver les mains avec un gel hydro alcoolique ou du savon à la reprise en salle.

- La restauration

La salle de restauration ne pourra pas accueillir plus de 15 stagiaires par service. Il se peut en fonction du nombre de stagiaires accueilli que la restauration se fasse dans la salle de formation.

- Les gestes et équipements du quotidien au centre de formation

- Distributeurs de gel hydro alcoolique disponibles dans toutes les salles.
- Désinfection régulière des points de contact, des surfaces et matériels fréquemment touchés.
- Nettoyage des sanitaires 2 fois par jour.
- Lavage des mains plusieurs fois dans la journée (en arrivant et en quittant le centre de formation ; avant et après un passage aux toilettes ; avant et après le repas) au gel hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon, séchage avec papier.
- Aération des salles avant l'arrivée et après le départ du groupe, aux pauses et le plus souvent possible.
- Une "liste Covid" sera tenue dans laquelle est notée le Nom, Prénom et téléphone des stagiaires et formateurs afin de faciliter les recherches de la brigade sanitaire, si nécessaire.
- Les formateurs et le personnel de l'Ufcv en contact avec les stagiaires seront tous équipés d'un masque.



➔ EN MILIEU PROFESSIONNEL

Le retour en milieu professionnel (alternance ou stage) nécessite une organisation identique à celle décrite dans le présent document. A cette fin, préalablement avant d'accéder à la structure d'accueil, celle-ci devra compléter et signer une annexe dans laquelle elle stipulera toutes les conduites qu'elle met en œuvre afin de s'assurer de la sécurité des stagiaires confiés.

➔ PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un stagiaire (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), la conduite suivante sera tenue :

- Isolement immédiat du stagiaire avec un masque dans une pièce dédiée.
- Appel sans délai des services sanitaires (médecin traitant ou SAMU).
- Rappel par le formateur de la procédure à suivre, à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures ainsi que de la salle de formation.
- Poursuite stricte des mesures barrières.
- Information des autorités sanitaires.

➔ CONTACTS

Ufcv

formationpro-nmd@ufcv.fr

02 31 86 66 08

Formateur référent

marcellus.wallace@ufcv.fr

06 06 06 06 06